



## Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT

Montreuil, le 28 mai 2014

Aux syndicats et aux fédérations concernés par le processus électoral DDI  
Aux membres du Comité Technique Central des DDI  
A Didier Pacot, Fédération CGT Équipement / Environnement  
A Steven Urien, SNACCRF CGT  
A Sarah Intsaby, Syndicat CGT des services du Premier Ministre

Copie pour information aux membres du bureau de l'UGFF

Objet : Processus Électoral DDI.  
P. J. : Une.

Cher-e-s Camarades,

Suite à la réunion de travail proposée à l'ensemble des organisations concernées par le processus électoral DDI qui s'est tenue le 22 mai dernier, vous trouverez ci-joint un **tableau** comprenant notamment les informations suivantes :

- Noms et prénoms des **référénts** chargés du suivi du processus électoral région par région.
- **Noms et prénoms des camarades DDI par DDI** qui sont en mesure de construire les listes électorales.
- DDI par DDI, les **effectifs actualisés**, suite à de nouvelles informations communiquées par l'administration, et le **nombre des sièges à pourvoir**.

### Observations :

- Comme vous pourrez le constater, un important travail reste à faire, plus particulièrement dans les DDI où nous ne sommes pas aujourd'hui en mesure de construire des listes. Chaque organisation est appelée à contribuer à la recherche de candidatures.
- **Dans l'immédiat**, nous demandons plus particulièrement aux organisations de procéder au travail suivant :
  - 1) Vérifier, conformément aux décisions prises le 22 mai dernier, les noms et prénoms des camarades qui figurent sur le tableau.
  - 2) Communiquer à l'UGFF les coordonnées (mél et téléphone) des camarades qui figurent sur le tableau.
  - 3) Si possible, et toujours en conformité avec les décisions prises, les organisations sont invitées à compléter le tableau en donnant les noms, prénoms et coordonnées de camarades susceptibles de construire les listes électorales.

### **Nous vous proposons de clôturer ce travail, au plus tard, le vendredi 6 juin prochain à midi.**

Même si le tableau restera incomplet, il sera ensuite officiellement transmis aux organisations et aux camarades des DDI de telle manière à ce qu'ils puissent avancer dans le travail de construction des listes (rappel : il s'agit de construire des listes dans toutes les DDI, y compris dans celles où l'élection se fait sur sigle).

Chaque organisation est bien sur appelée à intégrer le travail à faire dans son propre plan de travail relatif à ces élections.

### **Rappel sur le matériel électoral à écrire :**

- Un tract recto/verso : Missions et moyens (Rédacteurs : Évelyne Wichegrod et Didier Horeau)
- Un tract recto/verso : Droits et garanties collectives dont les dimensions action sociale et régimes indemnitaires (Rédacteurs : Jocelyne Pelé et Christophe Delecourt)
- Un tract recto/verso : Conditions de travail (Rédacteurs : Muriel Filippi et Christophe Godart)
- Un tract recto/verso : Encadrement : (Sarah Intsaby et Patrick Hallinger)

Ces tracts devront être écrits au plus tard dans la première quinzaine du mois de septembre.

Après validation collective, ils seront mis à disposition des organisations dans la deuxième quinzaine du mois de septembre.

### **Organisation d'une réunion de travail en Île-de-France :**

Afin d'aider à la construction des listes en Île-de-France, il a été décidé d'organiser une réunion de travail, ouverte aux organisations, aux militants et aux syndiqués de la région Île-de-France.

**Cette réunion se déroulera, le vendredi 20 juin 2014, à Montreuil, salle 6, RCB, Noyau B, de 9 H 30 à 12 H 30.**

Nous demandons aux organisations de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de faire connaître cette initiative et d'y inviter les militants et les syndiqués.

Attention : il convient de vérifier que nos militants et syndiqués disposeront du droit syndical nécessaire pour pouvoir participer à cette réunion.

Fraternellement,

Pour l'UGFF CGT,

Christophe Delecourt.

PS : toutes les informations relatives à la mise à jour du tableau sont à communiquer à Évelyne Parrot : [eparrot@ugff.cgt.fr](mailto:eparrot@ugff.cgt.fr) ; tél : 01.55.82.77.67.